

Département de l'Ain

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230922-DEC2023-094-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

DECISION DU PRESIDENT **N° D2023-94**

**Objet : Marché public de prestation d'identification et de contrôle d'accès en déchèterie –
Reconsultation - Attribution**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2023-150 du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT que la première consultation, lancée en procédure formalisée, le 14 avril 2023 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Marchéspublics.ain.fr, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), est déclarée infructueuse pour absence d'offre et décide de lancer une nouvelle procédure avec quelques modifications non substantielles ;

CONSIDERANT qu'une deuxième consultation, lancée en procédure formalisée, le 26 juin 2023, par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Marchéspublics.ain.fr, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal de l'Union Européenne (JOUE), concernant les prestations d'identification et de contrôle d'accès en déchèteries, a permis de recevoir une proposition dont la candidature est recevable et l'offre acceptable ;

VU l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 14 septembre 2023, du marché public, à la Société MICASYS à Gières (38) à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2028 pour un montant total de de 64 706,00 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel ;

- PREND ACTE de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres, du marché public de prestation d'identification et de contrôle d'accès en déchèterie, à la Société MICASYS à Gières (38) pour un montant total de 64 706,00 € HT calculé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif annuel.

.../...

- INDIQUE que le marché public est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2028.
- PRECISE que les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.
- INDIQUE que les prix sont révisables par trimestre.
- DECIDE de signer le marché public à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 22 septembre 2023
Publiée le **27 SEP. 2023***

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 22 septembre 2023.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

